



Prise de RDV examen médical

Par **Labonde Bertrand**, le **22/11/2016 à 16:40**

Bonjour

Suite à une annulation pour faute de points, j'ai eu une annulation de permis pour 6 mois. Je repasse le code, les tests et les examens médicaux (2 fois, avec un médecin agréé qui in fine ne sera pas reconnu puis médecins de la préfecture, donc 2 fois 33€ et 2 fois les examens de sang en laboratoire) et on me donne mon permis pour 1 an seulement - raison écrite "ATCD 3 infarctus".

1ère question, avoir un infarctus empêche-t-il de conduire, sachant que je suis en bonne santé et suivi par un cardiologue? N'est-ce pas abusif.

Je dois repasser un examen médical pour la prolongation de permis mais c'est kafkaïen, je ne réussi pas à prendre RDV. Le tél général de la préfecture renvoie par message vocal sur le site internet qui lui-même renvoie soit sur ce même tél, soit sur son propre site! La rubrique "prise de RDV" ne concerne que l'échange des permis étrangers, la rubrique permis de conduire renvoie au même tél et au site internet. Aucune adresse mail, aucun tél qui répond. Comment prendre RDV à la préfecture de Nanterre?

Merci par avance, sachant que sur les autres sites de préfecture où l'on peut s'inscrire (type Paris), il y a au moins 2 mois d'attente.

Par **Maitre SEBAN**, le **22/11/2016 à 17:02**

Bonjour,

Malheureusement c'est toujours le casse-tête chinois à Nanterre pour les démarches relatives au permis de conduire.

Je vous conseille de vous rendre sur place, ce sera à mon avis la meilleure solution.

Cdt,

Me SEBAN, Avocat à la Cour

<http://www.maitreseban.fr>

[avocat permis de conduire](#)

Par **Eozen**, le **23/11/2016 à 13:02**

Bonjour,

Il y a des restrictions au permis de conduire!!!???

Moi j'avais le droit de conduire en étant paralysé d'un bras et sous perfusions!!!